

Séminaire interne de l'ACF en Estérel-Côte d'Azur – Année 2025
Étude du Séminaire, livre XV, *L'acte psychanalytique*
Argument

Contexte

Le Séminaire XV, *L'acte psychanalytique*, (1967-1968) suit celui sur *La logique du fantasme*, (1966-1967) et commence un mois après que Lacan a lancé sa « Proposition sur l'analyste de l'École », le 9 octobre 1967. Ces deux repères permettent de le situer : en 1966, Lacan essaie de formaliser ce qui est alors pour lui le soubassement de la tâche analysante : le fantasme fondamental et inconscient du sujet ; en 1967, c'est sur la part de l'analyste qu'il entend déplacer la focale. C'est alors non pas sur le désir du psychanalyste engagé dans la cure qu'il se penche, mais très précisément sur ce qui en est la pierre d'angle : son acte. Quant à la « Proposition du 9 octobre... », elle est précisément sa façon institutionnelle de répondre à la question qui parcourt le Séminaire que nous lisons cette année : qu'est-ce qu'un analyste ?

Commencement(s)

Pour Lacan, un acte est quelque chose qui change le sujet et marque pour lui une césure entre un avant et un après. Ainsi en est-il dans son apologue des trois prisonniers dans l'immédiat après-guerre : il s'agit de franchir un pas. Au commencement, celui qui entre en analyse renonce temporairement à l'acte pour se consacrer à la tâche analysante qui repose sur sa parole ; l'acte est alors déjà du côté de l'analyste et consiste à « poser l'inconscient¹ ».

Le transfert institue la situation analytique dont il est la clé : « Hors de ce que j'ai appelé manipulation du transfert, il n'y a pas d'acte analytique.² »

Mais l'acte, au terme d'une cure, c'est aussi celui de qui décide de prendre sur lui, à son tour, la fonction d'analyste pour un autre ; c'est le vrai commencement qui a lieu une fois, à la fin d'une analyse, « commencement de toutes les fois³ ». Cette place ne va pas de soi, puisqu'elle consiste à tenir pour un autre, dans le cadre d'une cure, la place de « l'objet perdu [...], cause du désir⁴ ». Ce pas à franchir fait de l'analysant un « passant, [...] pas-sans le savoir⁵ » acquis dans sa propre cure.

Chute

Ce qu'il sait et a éprouvé, c'est que la fin de la cure « consiste dans la chute du sujet supposé savoir, et sa réduction à l'avènement de l'objet *a* comme cause de la division du sujet⁶ ». L'analyste « est devenu ce résidu », et la passe de l'analysant le frappe d'un « désêtre⁷ ».

Le Séminaire s'attache pas à pas à définir la structure de l'acte analytique, qui est « un dire⁸ ». Il est « de pure parole » ; c'est « *le signifiant en acte*⁹ ».

En somme, le fin mot de l'affaire réside dans le dispositif que l'analyste instaure : « une expérience dans laquelle il a à mettre son grain de sel au nom de la fonction tierce, à savoir l'objet *a* [qui] joue la fonction-clef dans la détermination du désir¹⁰ ».

¹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XV, *L'acte psychanalytique*, Paris, Seuil, 2024, p. 99.

² *Ibid.*, p. 55.

³ *Ibid.*, p. 99.

⁴ *Ibid.*, p. 100.

⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁶ *Ibid.*, p. 102.

⁷ *Ibid.*, p. 103.

⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁹ *Ibid.*, p. 137.

Salle du Forum, 9 rue d'Angleterre, le jeudi de 21h00 à 23h00
5 décembre – 23 janvier – 27 février – 20 mars – 24 avril – 22 mai – 12 juin
Séance conclusive le samedi 20 septembre 2025 de 10h00 à 12h00